



## Communiqué de Presse

### Sortie du tunnel pour Delattre Levivier Maroc

Après des mois d'attente, depuis le 19 décembre 2019, Delattre Levivier Maroc voit enfin de la lumière au bout du tunnel.

En effet, le Tribunal de Commerce de Casablanca a annoncé ce jour la procédure de redressement de l'entreprise. La société en a pris bonne note.

Cette décision montre clairement que malgré les grandes difficultés par lesquelles est passée DLM, la continuité de son activité n'est pas remise en cause.

Ce redressement est destiné à lui permettre la poursuite de l'activité.

Delattre Levivier Maroc remercie tous ceux qui ont participé de près ou de loin à l'avancée de ce dossier et se concentre dès aujourd'hui avec confiance sur la réalisation de son plan de continuation.